



Pouvoir d'achat :
De vrai réponses existent

Sommaire

Edito

Page 3

Actu

Pages 4 et 5

Pouvoir d'achat

Pages 6, 7, 8 et 9

Les sections techniques

Page 10

Droit de Grève

Page 12

Jeux et Solutions

Pages 14

Par Laurent Brun

Otages, galère, inadmissible, embolie urbaine... Durant la dernière grève reconductible, les médias s'en sont donné à coeur joie. Le parti pris des grands journaux a été celui de relater les conséquences de la grève avant même de parler de ses causes.

Mais ceux qui ont été au contact des salariés avant et pendant le conflit ont pu constater qu'ils étaient nombreux à comprendre et soutenir l'action .

Dans la perspective de la revoiture de 2008, le conflit sur les régimes spéciaux doit permettre de prouver que la seule solution n'est pas l'allongement de la durée de cotisation. En 1993, en 2003, la Cgt demandait un débat public sur ces questions. Force est de constater que les médias ne sont pas prêts à ouvrir la porte à des organisations syndicales qui pourraient mettre le Gouvernement en difficulté.

Et oui ! Des moyens de financement nouveaux existent. Les faire connaître, c'est donner aux salariés des bonnes raisons de revendiquer. Augmenter les salaires, créer des emplois stables, élargir l'assiette des cotisations assureraient au régime de sécurité sociale des financements durables. Il faut pour cela stopper les exonérations de cotisations patronales qui n'ont fait qu'augmenter la précarité.

Quant à nous cheminots, on est à la mi-temps, et nous comptons bien gagner le match.

Nombreux étaient les salariés du privé à comprendre notre action

Trimestriel du Syndicat Cgt des cheminots de Toulouse en direction des syndiqués
Entièrement financé par les cotisations.

Commissions paritaire :
ISSN1154-5119

Imprimé au syndicat Cgt des cheminots de Toulouse 12, rue St Laurent 31500 Toulouse
Directeur de publication
Gaudefroy Didier



Edito

Régimes spéciaux, la lutte continue

L'action du 18 Octobre et la grève reconductible du 14 novembre ont permis l'ouverture de négociations tri-partites jusqu'alors refusées par le Gouvernement.

Durant tout le processus de négociation, la Cgt s'est engagée à informer les cheminots de l'état des avancés pour leur permettre de décider de la suite du mouvement. Car une suite sera incontournable.

Les revendications de la Cgt

Dès le 18 Septembre, date de l'allocution du président qui donnait le coup d'envoi de la réforme des retraites, la Cgt a mis en avant ses revendications.

Ces revendications s'articulent autour de 4 axes :

- ✓ Maintien de l'âge de départ
- ✓ Maintien du niveau des pensions
- ✓ Indexation des pensions sur les salaires
- ✓ Pas de double statut à la Sncf.

La Cgt sur le terrain...

Comme l'a affirmé la Cgt dans toute les Assemblées Générales, il est important de mettre les discussions actuelles sous le contrôle des cheminots. Ainsi la Cgt informe en toute objectivité du contenu des tables rondes et poursuit son travail sur le terrain pour convaincre les cheminots de la nécessité de peser fort sur ces négociations. Le délai supplémentaire lié aux discussions tri-partites doit permettre, dans l'éventualité où les mesures proposées soient insuffisantes, de re-mobiliser les cheminots.

Suite à la conciliation accordée à la Cgt pour le préavis du 13 Décembre, le calendrier a été détendu jusqu'en Février. Aujourd'hui notre régime spécial est toujours en place, nous pouvons encore peser dès la rentrée pour le conserver.

Ainsi, en cas de non réponse sur nos revendications, La Cgt mettra tout en oeuvre pour re-créeer les conditions d'une action de haut niveau unitaire et tous services.

Rendez vous très bientôt, la Cgt n'a laissé tomber ni les cheminots, ni le terrain de la lutte.



15 Novembre : rassemblement devant la Région. Pour le Fret et pour les Retraites, la Sncf a un rôle à jouer pour améliorer la vie des cheminots

Fermeture des foyers :

Encore et toujours...

Encore une fois, la direction régionale s'attaque aux foyers des roulants. Son objectif : la fermeture du plus grand nombre en transférant vers l'hôtel les découchés.

Ces offensives ne sont pas nouvelles. Déjà en décembre 2005, les contrôleurs et conducteurs avaient dû se mettre en grève afin d'éviter la fermeture de nombreux lieux de repos sur notre région. La direction avait dû faire marche arrière devant la forte mobilisation des agents, notamment à l'appel de la Cgt.

Les roulants sont attachés aux foyers et à la qualité de repos qu'ils garantissent.

Contrairement aux hôtels, ils ne sont fréquentés que par des personnes qui connaissent les contraintes du métier de roulant.

En effet, comment demander à un client d'un hôtel de ne pas faire de bruit en rentrant à 17h00 parce que dans la chambre d'à côté un cheminot tente de prendre son repos avant de rembaucher à 19h00.

De plus les hôtels ne sont pas installés dans l'enceinte de la gare. Ils imposent donc des trajets « parasites » en taxi ou à pied qui allongent des journées déjà bien assez longues et posent des problèmes de sûreté pour les agents..

«Fermer les foyers, c'est individualiser un peu plus encore les cheminots»

En 2005 l'action des cheminots avec la Cgt a permis de sauver certains sites sur notre région. On peut notamment penser à La Tour de Carol ou Carmaux. L'action coordonnée de la Cgt sur plusieurs secteurs a permis d'obtenir la construction d'un nouveau foyer à Bordeaux.

Mais la direction a malgré tout fermé des lieux de repos, L'Isle-Jourdain par exemple. Ces fermetures entraînent des coûts indirects et une dégradation des conditions de travail des cheminots.

Pour l'Isle Jourdain, cela ce traduit par des trajets en Taxi qui s'élèvent à près de 200€/jour.

Au changement de service de Décembre 2007, d'autres sites sont menacés. Auch et Marmande sont prévus être fermé par la direction régionale. Pour une direction qui tente depuis longtemps de diviser les cheminots, de les individua-

liser de les cantonner à leurs métiers indépendamment des autres cheminots, l'existence des foyers est embarrassante. En effet au delà des lieux de couchage, les foyers servent à prendre des repas souvent en commun conducteurs et contrôleurs.

Il est donc hors de question que pour des raisons budgétaires à très court terme, la direction sacrifie la qualité de vie au travail de ces agents. Que ce soit pour les agents Sncf en charge de l'entretien des foyers, du nettoyage ou pour les cheminots utilisateurs, nous nous opposerons encore à une nouvelle externalisation.

De la qualité des repos dépend la sécurité des circulations car un mauvais repos engendre une baisse de vigilance.

Pour la Cgt , avec les agents les plus concernés, à savoir ECT et ADC, exigeons le maintien, l'amélioration ainsi que la réouverture des foyers.



Salaires et pouvoir d'achat :

Pour de vraies réponses

Salariés du privé, fonctionnaires, cheminots ... Pour tous les français la question du pouvoir d'achat est au coeur des préoccupations.

Loin de répondre à cet enjeu majeur, les mesures du duo Fillon/Sarkozy vont accroître les inégalités en réduisant les garanties collectives.

Explications...

«Tout augmente sauf les salaires», cette expression un peu galvaudée refait une apparition légitime dans la période. En effet, chacun aujourd'hui peut mesurer concrètement la baisse de son pouvoir d'achat.

Les prix flambent....

Blé, produits laitiers, pain, patates... ces éléments de base de l'alimentation de toutes les familles ont vu leur prix s'envoler de 10 à 20% depuis le début de l'été. Ajoutons à cela la hausse du prix du carburant aggravée par des transports collectifs sous-dimensionnés et chers. De telles hausses plombent gravement le budget de nom-

breuses familles. Loin d'être une impression, cette hausse des prix est bien réelle et fait suite à des hausses de prix importantes suite entr' autre, au passage à l'Euro.

Insee, un indice inadapté...

Si l'on en croit les politiques en place, la perte de pouvoir d'achat des français est minime. Les défenseurs de cette thèse s'appuient en toute confiance sur l'indice des prix à la consommation (IPC) appelé en France indice INSEE (du nom de l'institut qui le détermine).

Mais comment cet indice est-il calculé ?

L'Insee, relève partout en France les prix de 200 000 produits et services hors tabac et carburants. Le calcul qui s'en suit est fait en pondérant les hausses de ces prix par rapport au poids théorique qu'ils pèsent dans le budget des ménages en prenant pour référence l'année précédente.

Et voilà ! On touche directement au problème. Ces taux ne sont que théoriques. En réalité, la hausse des prix réelles est masquée par l'intégration dans le calcul des prix de l'informatique, de la téléphonie, des portables qui pèsent peu dans les budgets des ménages car n'intervenant pas quotidiennement.

A la lumière de ces éléments techniques, on comprend mieux le décalage entre l'impression de la hausse des prix et l'affichage politique de l'indice Insee. Les inquiétudes exprimées par les salariés français le 18 Octobre dans les manifestations public/privé et le 20 Novembre pour les fonctionnaires sont donc légitimes et doivent trouver des réponses.

Cheminots Nantis : quelques vérités :

20 % des pensions directes (en brut) ne dépassent pas le minimum de pension (1 000 € par mois) et **55 %** ont moins de **1 400 €**

Perte de pouvoir d'achat depuis 1980 : **± 15,9%**

14% des cheminots touchent moins de **1400€**

50% des cheminots touchent moins de **1800€**

le salaire d'embauche au Matériel à la position 4 (CAP) n'est supérieur au SMIC que de **6,5 %** contre **37,7 %** fin **1981** ;

le salaire d'embauche à la position 5 (bac) n'est supérieur au SMIC que de **7 %** contre **40,9 %** fin **1981**

EMPLOI : NICOLAS SARKOZY VEUT FAVORISER LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES.

Pour l'instant le Gouvernement est loin d'avoir amené les réponses satisfaisantes. La seule réponse trouvée au problème de pouvoir d'achat c'est pour celui du président.

Des choix contestés...

Paquet fiscal, heures supplémentaires défiscalisées, augmentation de 170% du président... Tout est fait semble-t'il pour prouver aux français que la fracture sociale est devenue un gouffre.

Les mesures proposés par le Gouvernement sont loin de faire la « maille » :

- ✓ Les heures supplémentaires défiscalisées sont en priorité une attaque aux 35 heures. Ensuite, il est important de rappeler que les heures supplémentaires vont accroître le chômage et que celles-ci sont à la discrétion de l'employeur. Les salariés ne seront pas égaux face à cette proposition (surtout pour les salariés à temps partiel ou en CDD qui aspirent à un emploi à temps plein). Concrètement la hausse du pouvoir d'achat liée à cette mesure est toute relative pour le salarié et « tout bénéf » pour l'employeur qui, lui, sera exonéré de cotisations patronales.

- ✓ Les franchises médicales s'ajoutent à la longue liste des prélèvements obligatoires qui viennent diminué le salaire et qui exonèrent les vrais responsables du manque de financement de



la Sécurité sociale, à savoir les entreprises.

- ✓ La déduction des intérêts des crédits immobiliers : la poudre aux yeux n'a aveuglé personne. Cette mesure visant les plus aisées est risquée car elle entraînera une hausse indirecte des taux d'intérêts. Ainsi les personnes non-imposables (les revenus modestes) seront doublement pénalisées.

Finissons sur les conclusions de la commission Attali. ce groupe d'experts était chargé de proposer au président des mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat. Les résultats de cette commission pourraient faire rire si le sujet n'était pas aussi important :

- ✓ réduction de la durée des abonnements téléphoniques
- ✓ implantation de plus d'hypermarchés

Encore une fois, l'affichage politico-médiatique l'emporte sur l'efficacité des mesures proposées qui dans leur ensemble sont dangereuses pour les droits des salariés.

Les dernières annonces du Président favorables aux travail le dimanche et au paiement des RTT n'est qu'une remise en cause du temps de travail. Cela permet de détourner les salariés des vraies solutions pour le pouvoir d'achat.

Dossier

La solution : hausse des salaires.

Depuis 20 ans maintenant, le salaire moyen des français reste stable. Au vu de la hausse de la précarité avec des salariés qui sont beaucoup plus nombreux à alterner période d'emploi (parfois à temps partiel) et de chômage, la baisse du pouvoir d'achat est également révélée par de nombreux observateurs indépendants de la vie politique.

«Logement, alimentation, carburant, ...
Tout augmente sauf
les salaires»

Un des leviers d'action le plus crédible est donc directement l'augmentation des salaires et l'arrêt de toutes les précarités qui ont été encouragées par les politiques publiques de l'emploi des derniè-

res années. Les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires encouragent les patrons d'entreprise à l'austérité salariale. Une des premières mesures à adopter serait la suppression de ces aides sur les bas salaires.

La deuxième action à mettre en oeuvre immédiatement est une hausse du SMIC à 1500€ Brut et la tenue de Négociations par branches pour aligner l'ensemble des grilles salariales sur la nouvelle base du SMIC.

De telles mesures seraient favorables à la croissance. Comme le préconise Keynes (économiste Anglais) une politique volontariste d'augmentation conséquente des salaires entraîne un regain de consommation des ménages. Ainsi les sommes versées se retrouvent directement ré-injectées dans l'économie.

Le paquet fiscal, tant vanté par la majorité, n'aura pas le même effet.

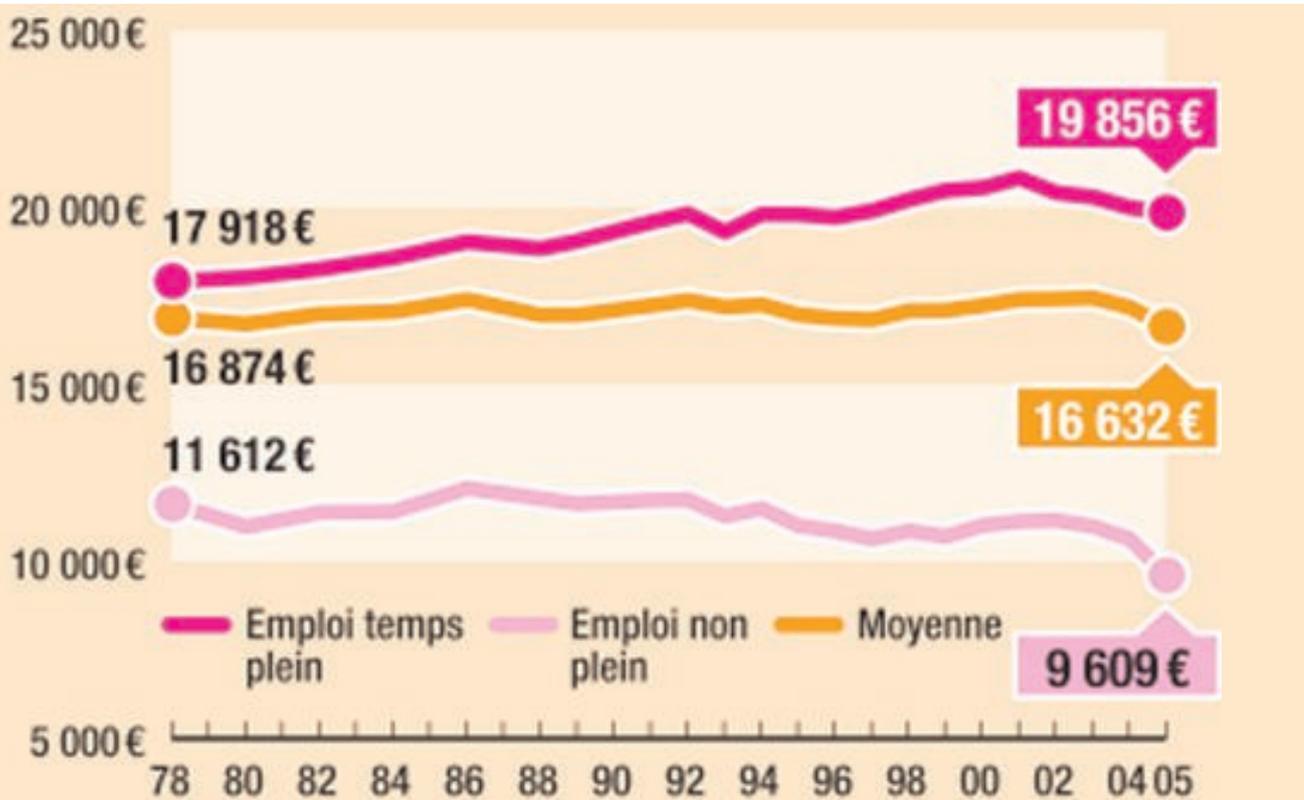
Les 15 Milliards d'Euros transférés de la collectivité vers les plus grosses fortunes seront placés en bourse ou en banque. L'économie du pays ne bénéficiera pas de cet argent qui restera au service des financiers.

Une hausse bénéfique pour la protection sociale

Dans une période où le gouvernement ne cesse de s'étendre sur la dette de notre système de sécurité sociale. Chacun sait que ce système solidaire est financé par des cotisations calculées sur la masse salariale des entreprises. Ainsi, les augmentations de salaires ont pour conséquence une hausse des sommes versées dans les caisses de sécurité sociale.



Depuis le passage à l'Euro, nombreux sont les foyers qui subissent la hausse des prix



Le salaire moyen est resté sensiblement constant alors que les prix ont «flambés»

Sur la question des salaires et de l'emploi, les revendications de la Cgt doivent avoir un écho plus large.

Des augmentations générales des salaires sont d'ores et déjà possibles et répondraient aux réelles préoccupations des salariés. A contrario des propositions du Gouvernement qui n'ont pour seul but de détourner les réelles attentes des Français au profit de la remise en cause du temps de travail. Le travailler plus pour gagner plus ne doit plus faire illusion.

Pour la Cgt, exigeons de : Gagner plus pour vivre mieux.

Revendications

Salaires :

- ✓ Smic à 1500€ Brut
- ✓ Augmentation générale et proportionnelle des salaires sur la base d'un Smic à 1500€
- ✓ Reconnaissance des diplômes (CAP : Smic, Bac : Smic+10%, Bac+2 : Smic+20%...)
- ✓ Arrêt des exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires

A la Sncf :

- ✓ Un vrai 13ème mois incluant toutes les primes et indemnités et comptant pour la retraite et la protection sociale
- ✓ Augmentation des salaires proportionnelle à un salaire de 1500€ sur les premières positions de rémunérations
- ✓ ...

Dossier

La vie dans les autres métiers

Commercial Voyageur : **Suppression de postes**

Chaque année, les activités définissent auprès de la SnCF leurs besoins. 2008 arrive et avec elle le nouveau Cadre d'Organisation (CO) demandé par les activités (VFE et Ter).

A de nombreuses reprises, les Délégués du personnel Cgt ont demandé le détail du budget et du CO. Que cache le refus de la direction de communiquer sur ces chiffres ? 2008, risque encore une nouvelle fois de rimer avec suppressions de postes et baisse des effectifs.

Concernant le Centre Ligne Directe (CLD), après une restructuration en Novembre, la direction compte encore supprimer des postes (- 4 agents et - 2 ACM).

A cause d'une rentabilité jugée insuffisante, la boutique SnCF de Portet va être fermée.

Les travaux programmés pour l'espace unique de vente de la gare Matabiau vont faire la part belle aux machines DBR et BLS au détriment des guichets et de la présence humaine.

Pour 2008, l'entreprise a fait son choix, priorité aux automates, abandon des guichets. Peu importe l'avis des usagers, pour la SnCF, c'est la rentabilité qui prime.

Quant aux autres périmètres des métiers du commercial, l'entreprise les transfère progressivement. Ainsi des filiales comme EFFIA sont de plus en plus présentes dans les métiers du ferroviaire.

La Cgt réaffirme la nécessité de la présence en Gare, du premier au dernier train. Cette revendication permet de maintenir un haut niveau de service aux usagers, et garantit pour l'ensemble des vendeurs à la fois leur appartenance au service public et donc le droit au Statut.

Pour la Cgt, le dossier n'est pas clos.

L'actu sur la toile

www.cgt.fr

Le site de la Cgt, l'actualité pour tous les salariés.

www.cheminotcgt.fr

L'actu pour les cheminots Cgt, préparation de l'action nationale, le Fret, la convention collective nationale

www.ccecheminots.com / www.cercheminotmp.com

Les sites du CCE et du CER Midi-Pyrénées

<http://cheminots.cgt.tlse.free.fr>

Le site du syndicat Cgt de Toulouse

Equipement : restructuration des Even

Dès Janvier 2008, la Direction Régionale SnCF compte réorganiser les Even de la Région. De trois EVEN territoriaux -dont un Even Agences- l'organisation passe à un EVEN Maintenance qui couvrira tout le territoire de la région et un EVEN prestations qui comportera les Agences (Logistique, ASTI, ABE et EALE). En vue de définir clairement les conséquences de ce projet, les cinq CHSCT des EVEN ont demandé une expertise. Voici les arguments qui les ont poussés à donner un avis défavorable.

Déclinaison issue d'une politique nationale très éloignée du terrain, ce projet est poussé les yeux fermés par une direction régionale sourde et aveugle à tous les problèmes que cela va engendrer.

La Direction marque des bons points vis à vis de Paris

En quelques mots voici quelques unes des conséquences de cette réorganisation.

- ✓ Productivité de 20 %
- ✓ Structuration des UP dépassant les préconisations nationales,
- ✓ Adaptation à l'industrialisation de la maintenance

Sur ces trois points qui constituent le coeur des métiers de l'équipement, la Direction prend de l'avance. Concrètement cela va rapidement se traduire par des brigades avec autant d'agents (voire moins) devant couvrir un territoire beaucoup plus grand pour la maintenance des voies.

Ce projet qui touche seulement les directions d'établissements aura rapidement un effet néfaste sur les brigades qui seront regroupées. Au final, l'emploi, la qualité de la maintenance des voies, sont sacrifiés au travers de ce projet.

Les objectifs visés dans le projet initial sont :

- ✓ Doter les unités de prestations d'une structure de pôles dédiés aux problématiques des prestations afin de faire progresser la prise en compte de celles-ci.
- ✓ Doter les UP territoriales de pôles plus robustes
- ✓ Maintenir, voire accroître la robustesse des Pôles au service des UP territoriales
- ✓ Réduire les coûts de structure des Etablissements de la Région de Toulouse
- ✓ Accroître le niveau de sécurité en professionnalisant les Pôles, et progresser dans la réalisation de la veille technique.

Aujourd'hui, le seul objectif réellement atteint est la réduction des coûts de structure des Etablissements de la Région de Toulouse par une réduction globale de l'effectif et une déqualification massive de postes.

Les conditions de travail (sécurité, santé) de tous les agents des EVEN, seront altérées. Il en est de même pour la qualité d'entretien du réseau.

Au Cer comme en Chsct, la Cgt s'est clairement opposée à ce projet.

Droit de Grève:

la vérité

Depuis 2002, la SNCF a tenté de limiter le droit de grève des cheminots en s'affranchissant des règles légales en vigueur,

Depuis 2002, la SNCF, en ne voulant pas répondre aux revendications des cheminots, essaie de freiner leur réaction.

Pour cela, elle tente de limiter le droit de grève en utilisant des moyens de pression, d'intimidation et de sanction envers ceux et celles qui veulent se faire entendre.

Sortir d'un tiroir une vieille lettre ministérielle (16 mars 1964), interpréter à sa manière les articles du code du travail, ne suffiraient pas aujourd'hui, alors la

SNCF fait pression sur les agents

en les menaçant de sanctions disciplinaires et en les plaçant en absence irrégulière.

Elle a pourtant été mise en garde par les Inspections du Travail et condamnée par les Tribunaux à plusieurs reprises,

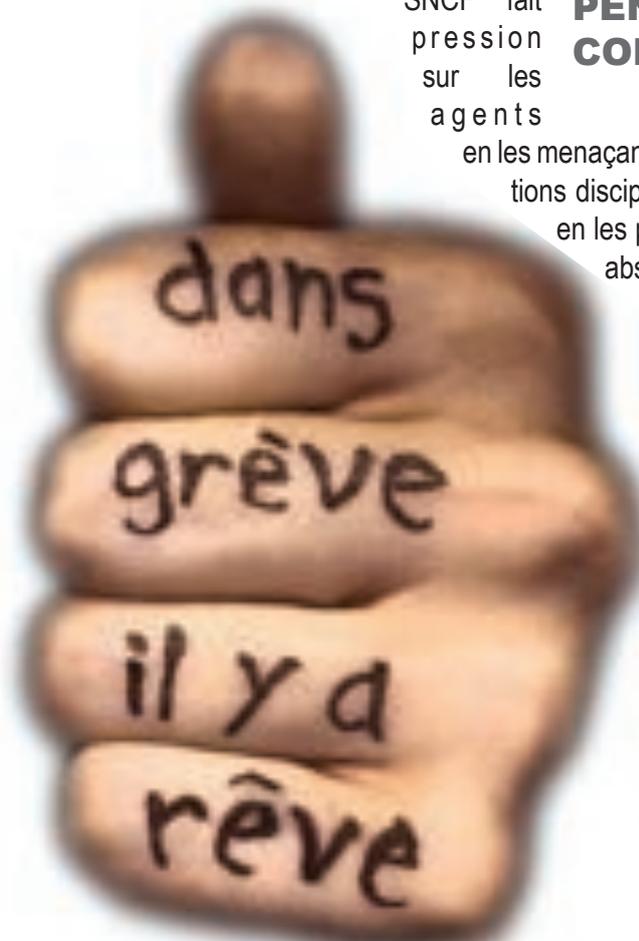
Nous ne sommes pas dans une entreprise au dessus des lois.

Il est temps que la Direction comprenne qu'il lui en coûterait moins d'instaurer un véritable dialogue social et répondre aux revendications des cheminots plutôt que de se retrancher derrière des artifices politico-juridiques contraires à la loi.

« ON NE PEUT PAS ÊTRE EN ABSENCE IRRÉGULIÈRE PENDANT UN CONFLIT. »

Aujourd'hui, notre syndicat a décidé de saisir la Justice au Tribunal d'Instance pour atteinte au droit de grève. Si des cheminots ont des retenues pour absence irrégulière, il faut les inviter à se rapprocher des militants Cgt pour mener une action collective.

LE DROIT DE GRÈVE EST UNE LIBERTÉ FONDAMENTALE ET CONSTITUTIONNELLE, FAISONS LA RESPECTER.



Jeux

Sudoku

3		1	2		8			5
	5	9	3		6			2
		2						
		6	8			9	3	
1	3		4		9		2	7
	8	7			2	5		
					7			
6			7		3	2	8	
7			6		1	4		3

e-sudoku.fr - n° 118127 - Niveau Facile

Facile

	1				8			
7			9			3		2
5				1	3		4	
		6		5	4			3
	9			8			7	
1			3	7		8		
	5		4	2				6
2		1			6			7
			8				9	

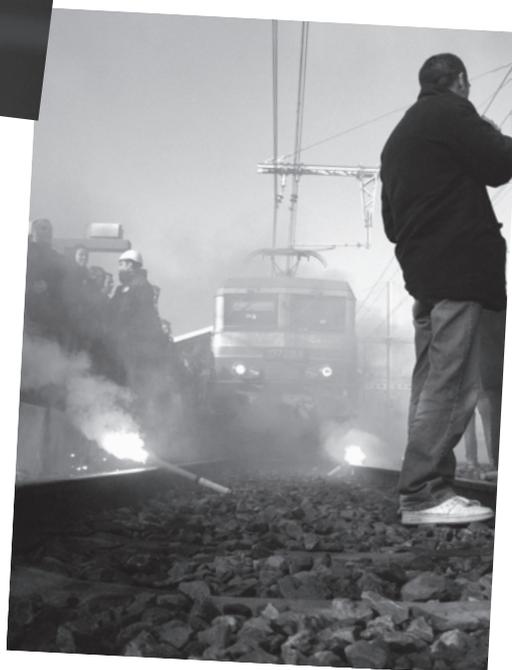
e-sudoku.fr - n° 214914 - Niveau Moyen

Moyen

7	9	8	6	2	1	4	5	3
6	1	4	7	5	3	2	8	9
5	2	3	9	8	4	7	1	6
9	8	7	1	3	2	5	6	4
1	3	5	4	6	9	8	2	7
2	4	6	8	7	5	9	3	1
4	6	2	5	1	7	3	9	8
8	5	9	3	4	6	1	7	2
3	7	1	2	9	8	6	4	5

6	4	7	8	3	1	2	9	5
2	3	1	5	9	6	4	8	7
9	5	8	4	2	7	1	3	6
1	2	5	3	7	9	8	6	4
4	9	3	6	8	2	5	7	1
8	7	6	1	5	4	9	2	3
5	6	9	2	1	3	7	4	8
7	8	4	9	6	5	3	1	2
3	1	2	7	4	8	6	5	9

Retraites : les photos de l'action



<http://cheminots.cgt.tlse.free.fr>

Actualité

Photos

Tracts

Communiqués



Le Site Internet

